



Communiqué de presse du 28 septembre 2016

**Inégalités scolaires et sociales, oui, mais inégalités scolaires et de SANTÉ aussi ...
Le SNMSU tire la sonnette d'alarme depuis plusieurs mois !**

Le rapport du Cnesco, « École : pourquoi la France est-elle devenue le pays le plus inégalitaire de l'OCDE ? », rendu public le 26 septembre 2016, pointe, à nouveau, que l'école produit de la discrimination négative. Le SNMSU partage l'analyse que les inégalités sociales et de **santé** à l'école « se fabriquent tout au long de la scolarité » et qu'il faut « mobiliser la prévention dès les premiers apprentissages ».

Le SNMSU a une approche complémentaire de la situation : l'école a une mission de promotion de la santé qu'elle doit remplir et qui est au cœur de la lutte contre les inégalités sociales de santé.

Si on prend comme exemple les troubles sensoriels (vue et audition), sans prise en charge rapide ils génèrent fatigue, baisse de l'attention et des troubles associés ce qui nuit aux apprentissages. Est-il acceptable que l'Éducation nationale n'organise pas un dépistage systématique des troubles sensoriels avant l'entrée au CP, dans le cadre du bilan pourtant obligatoire de la 6^{ème} année ? Est-il acceptable que le dépistage, le diagnostic et la prise en charge des troubles des apprentissages ne bénéficient qu'aux populations les plus favorisées ?

Malheureusement, le bilan de l'activité des personnels de santé de l'année scolaire 2015-2016, effectué par le SNMSU-UNSA Éducation, montre que la visite médicale obligatoire de la 6^{ème} année a été réalisée pour moins d'un quart de la population concernée. Comment peut-on lutter contre les inégalités sociales de santé en abandonnant la prévention dans le premier degré ?

Le SNMSU réaffirme le bien fondé d'un dépistage systématique à différents âges du développement de l'enfant et de l'adolescent, la nécessité d'un diagnostic précoce et de l'accès aux soins et ce, pour tous les élèves.

Dans le rapport « Grande pauvreté et réussite scolaire » de mai 2015, J.P. DELAHAYE constate « Une santé scolaire et un service social en faveur des élèves particulièrement sollicités » et il préconise de « prendre toutes les mesures nécessaires pour revaloriser le métier de médecin de l'éducation nationale et le rendre ainsi plus attractif ».

Le rapport d'évaluation de la médecine scolaire réalisé dans le cadre de la modernisation de l'action publique n'est toujours pas publié à ce jour, alors qu'il a été porté à la connaissance de Mme Najat VALLAUD-BELKACEM depuis plusieurs mois.

Comment peut-on vouloir réduire les inégalités sociales de santé, et par la même les inégalités scolaires, sans organiser la politique de santé à l'école et sans médecin de l'éducation nationale ?

Madame la Ministre de l'Éducation nationale, comment allez-vous pallier à la disparition de la médecine scolaire ?

Le SNMSU espère que ses interrogations ne resteront pas sans réponse...